

# En 2018, la mission « Jeanne d'Arc » va encore se concentrer sur la région Asie-Pacifique

Posté dans [Asie-Pacifique](#), [Forces navales](#) par [Laurent Lagneau](#) Le 27-02-2018  
[inShare](#)



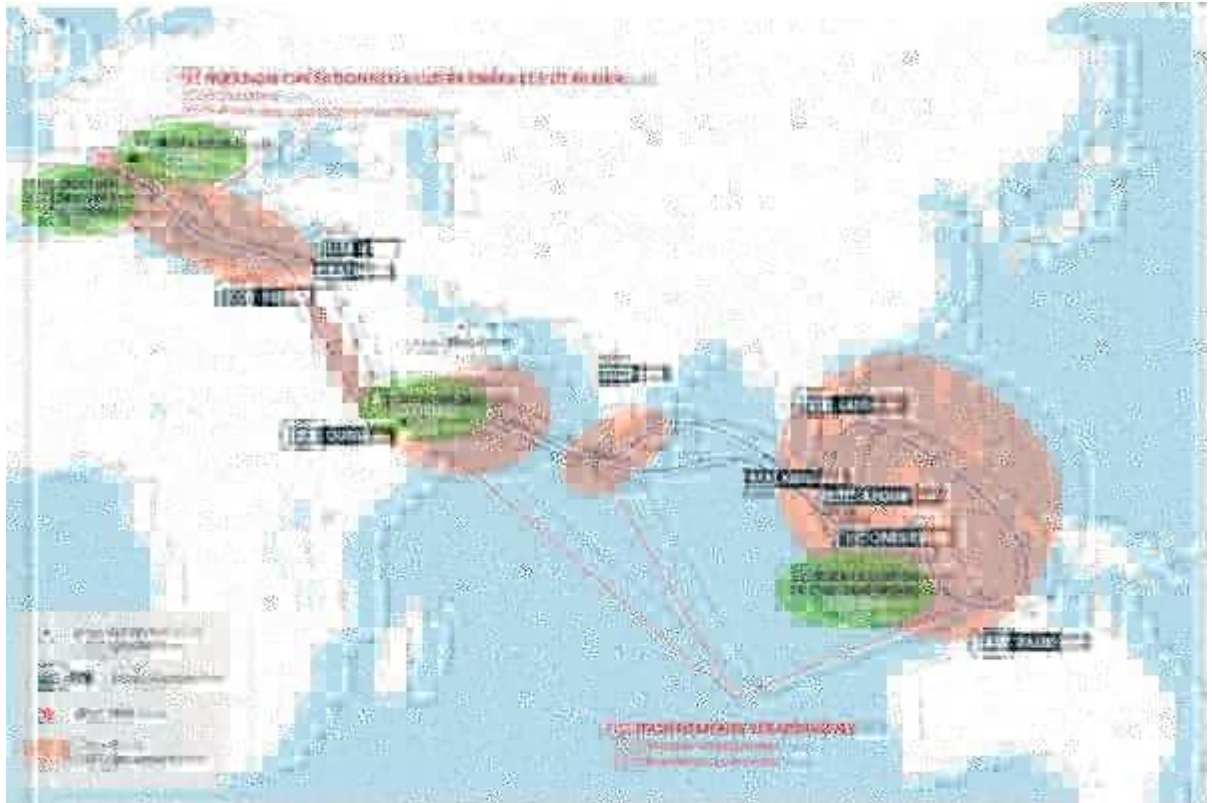
Depuis maintenant plusieurs années, la mission « Jeanne d'Arc », qui, composée du BPC Dixmude et de la frégate légère furtive Surcouf, a quitté Toulon, le 26 février, se concentre systématiquement sur la région Asie-Pacifique, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant.

L'édition 2014 de ce stage d'application des futurs officiers de marine s'était limitée à l'océan Atlantique, avec des escales au Brésil, aux États-Unis, au Canada et en Afrique. Un an plus tôt, la mer Rouge, l'océan Indien et les opérations de lutte contre la piraterie maritime furent les principales zones de déploiement, même si des escales en Inde et au Vietnam étaient au programme.

Comme l'avait souligné, il y a maintenant 4 ans, un rapport de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), la région Asie-Pacifique a une importance stratégique capitale pour les intérêts français. « La France doit y être capable d'agir militairement face à une menace pouvant affecter sa sécurité », affirmait ce document.

Les intérêts français dans cette zone sont économiques (elle représentait, en 2012, 32% des importations et 36% des exportations et les stocks d'investissement directs dans cette zone étaient de l'ordre de 75 milliards de dollars), sécuritaires et diplomatiques, la France étant signataire du traité de sécurité collective en Asie du Sud-Est (traité de Manille) ainsi que du traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (traité de Bali).

En outre, la France a une position singulière dans la mesure où elle est le seul pays européen à avoir une présence permanente dans le Pacifique, avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française.



Aussi, l'envoi du groupe « Jeanne d'Arc » dans la région Asie-Pacifique, « permet d'y maintenir une connaissance approfondie, d'en évaluer les évolutions, mais aussi d'anticiper l'apparition des crises et de conserver une autonomie de décision à la France », explique la Marine nationale.

« Face aux tensions en mer de Chine méridionale, la France, puissance maritime civile et militaire de premier plan, continue d'affirmer le principe de la liberté de navigation, de contribuer à la sécurité des espaces maritimes, de promouvoir une application uniforme de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer », fait encore valoir la Marine nationale. Et de préciser : « La France ne prend cependant pas parti sur les questions de souveraineté, entre États, dans cet espace maritime et appelle toutes les parties au règlement pacifique de leurs différends. »

En 2018, les 133 élèves officiers embarqués à bord du BPC Dixmude participeront à deux exercices amphibies (l'un en Corse, l'autre à Djibouti), iront au Liban et en Israël avant de passer le Canal de Suez pour mettre ensuite le cap vers l'Inde, puis l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Des escales sont prévues en Australie, en Indonésie, en Malaisie, au Vietnam et à Singapour.

Le BPC Dixmude accueillera des détachements du 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) et du 5<sup>e</sup> Régiment interarmes d'outre-Mer (RIAOM) ainsi que deux hélicoptères Gazelle de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT), ces derniers devant être débarqués à Djibouti, tout comme les 45 soldats de l'US Marine Corps, qui participeront à l'exercice amphibie Wakri.

La mission « Jeanne d'Arc » aura également une dimension européenne. Comme l'an passé, un détachement d'une trentaine de marins de la Royal Navy sera présent à bord du BPC Dixmude pour mettre en oeuvre deux hélicoptères Wildcat.

Et, pour la première fois, des militaires espagnols seront de la partie, avec deux hélicoptères Cougar. Leur présence sera toutefois limitée aux premiers jours de la mission « Jeanne d'Arc ».